ABO ERG EQUIPEMENT

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE

CAPITAL : 110 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE

243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

440 245 298 RCS TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Du procès-verbal de la décision unilatérale de l'actionnaire unique du 30 juin 2026 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé et après avoir constaté que la Réserve légale était dotée d'un montant représentant au moins 10% du capital social et que les comptes dudit exercice se soldent par un bénéfice de 418 548 €uros, décide sur la proposition du Président, d'affecter et de répartir ainsi qu'il suit ledit bénéfice, savoir :

- Distribution d'un dividende de 150 000 €uros,
- Le solde, soit la somme de 268 548 €uros en Report à nouveau.

L'actionnaire unique décide que ce dividende de 150 000 €uros, sera mis en paiement à partir d'une date qui sera fixée par le Président, et au plus tard le 30 septembre 2026.

POUR EXTRAIT
LE PRESIDENT
S. GORI

Bilan Actif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

ABO-ERG Equipement

Devise d'édition €

Certifié conforme à l'original

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	7 171	7 171		
Fonds commercial	78 243		78 243	
Autres immobilisations incorporelles	16 769	16 769		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**102 183**	**23 940**	**78 243**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	26 000	9 442	16 558	17 425
Constructions	1 071 923	144 924	926 998	963 379
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 357 668	4 687 431	1 670 237	2 054 507
Autres immobilisations corporelles	9 008 837	5 645 446	3 363 391	2 728 451
Immobilisations en cours	19 100		19 100	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**16 483 527**	**10 487 243**	**5 996 285**	**5 763 762**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	192 172		192 172	192 172
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	253 202		253 202	351 540
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	**445 374**		**445 374**	**543 713**
ACTIF IMMOBILISÉ	**17 031 085**	**10 511 183**	**6 519 902**	**6 307 476**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 110 446		2 110 446	828 485
Autres créances	312 620		312 620	213 275
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 423 066**		**2 423 066**	**1 041 760**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	6 688		6 688	6 688
Disponibilités	449 572		449 572	1 129 533
Charges constatées d'avance	10 272		10 272	9 031
TOTAL disponibilités et divers :	**466 532**		**466 532**	**1 145 252**
ACTIF CIRCULANT	**2 889 598**		**2 889 598**	**2 187 012**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**19 920 683**	**10 511 183**	**9 409 500**	**8 494 487**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

ABO-ERG Equipement

Devise d'édition €

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	110 000	110 000	110 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			11 000	11 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			3 748 829	3 271 500
Résultat de l'exercice			418 548	577 329
		TOTAL situation nette :	**4 288 377**	**3 969 829**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			259 046	259 046
		CAPITAUX PROPRES	**4 547 424**	**4 228 875**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			3 355 001	3 639 564
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**3 355 001**	**3 639 564**
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			735 878	457 653
Dettes fiscales et sociales			356 013	144 644
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			415 184	
Autres dettes				23 750
		TOTAL dettes diverses :	**1 507 076**	**626 048**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**4 862 077**	**4 265 612**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	9 409 500	8 494 487

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

ABO-ERG Equipement

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 656 872		3 656 872	3 225 551
Chiffres d'affaires nets	**3 656 872**		**3 656 872**	**3 225 551**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				5 550
Autres produits				11
PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 656 872**	**3 231 113**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 138 318	788 367
TOTAL charges externes :			**1 138 318**	**788 367**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			96 898	80 967
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 829 059	1 583 069
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**1 829 059**	**1 583 069**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			257	
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 064 533**	**2 452 403**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**592 339**	**778 709**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ABO-ERG Equipement

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**592 339**	**778 709**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 038	(623)
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 350	14 917
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	13 388	**14 294**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	88 444	45 645
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	88 444	**45 645**
RÉSULTAT FINANCIER	**(75 056)**	**(31 351)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**517 283**	**747 358**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		35 651
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		35 651
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		9 122
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 619
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		17 741
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		**17 910**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	134 993	187 939
TOTAL DES PRODUITS	**3 670 260**	**3 281 058**
TOTAL DES CHARGES	**3 287 970**	**2 703 728**
BÉNÉFICE OU PERTE	382 290	577 329

© Sage

ABO-ERG EQUIPEMENT

Achat vente et location de tous biens et droits immobiliers et mobiliers

Annexe

Exercice
du 01/01/2025 au 31/12/2025

Montants en K€

S O M M A I R E

SOMMAIRE 2
1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 3
1.1 Événements principaux de l'exercice 3
1.2 Principes, règles et méthodes comptables 3
1.3 Événements postérieurs à la clôture 3
1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables 3
2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 4
2.1 Bilan actif 4
2.1.1 Tableau des immobilisations 4
2.1.2 Tableau des amortissements des immobilisations 5
2.1.3 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 6
2.1.4 Tableau des dépréciations 6
2.1.5 Valeurs mobilières de placement 6
2.2 Bilan passif 7
2.2.1 Capital 7
2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 7
3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT 8
3.1 Montant du chiffre d'affaires en K€ 8
3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€ 8
3.3 Liste des filiales et participations (en K€) 8
4. ENGAGEMENTS 9
4.1 Tableau des engagements de crédit-bail 9
4.2 Autres engagements hors-bilan 9
5. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ 9

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Événements principaux de l'exercice

Néant

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés conformément à la règlementation en vigueur résultant du Recueil des Normes Comptables françaises.

ABO-ERG EQUIPEMENT applique pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 déjà mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de règlementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC n°2022 règlementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
  - Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
  - Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements d'émissions d'emprunt.

L'application du règlement ANC n°2022-06 n'a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2025.

1.3 Événements postérieurs à la clôture

Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Désignation de l'entreprise [illegible] — Néant ☐ *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations: Créations et autres mouvements [illegible]		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		DS		DY	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	[illegible]	KE		KF	[illegible]
CORPORELLES	Terrains		KG	[illegible]	KH		KI	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ	[illegible]	KK		KL	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	[illegible]	KT		KU	[illegible]
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV	[illegible]	KW		KX	[illegible]
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport*		KY	[illegible]	KZ		LA	[illegible]
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	[illegible]	LC		LD	[illegible]
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers*		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	[illegible]
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	[illegible]	LO		LP	[illegible]
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		SG		SM		ST	
FINANCIERES	Autres participations		SU	[illegible]	SV		SW	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		TP		TR		TS	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		TT	[illegible]	TU		TV	
FINANCIERES		TOTAL IV	TQ	[illegible]	TR		TS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	[illegible]	OH		OJ	[illegible]

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste	Diminutions: [illegible]		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DO		DZ	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		CV		LW	[illegible]	EX	
CORPORELLES	Terrains		IP		EX		LY	[illegible]	EZ	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre		IQ		MA		MB	[illegible]	MC	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencements et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	[illegible]	MK	[illegible]	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN	[illegible]	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport		IV		MP	[illegible]	MQ	[illegible]	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	[illegible]	MT	[illegible]	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	[illegible]	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	[illegible]	NH	[illegible]	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
FINANCIERES	Autres participations		IO		OX		OY	[illegible]	OZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2F	[illegible]	2F	[illegible]	2G	
FINANCIERES		TOTAL IV	I3		NJ	[illegible]	NK	[illegible]	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	[illegible]	OL	[illegible]	OM	

Immobilisations incorporelles :
Elles ne font pas l'objet d'amortissement mais pourront faire l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations corporelles :
Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Immobilisations financières :
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Mouvements principaux de l'exercice : Remboursement par la maison mère belge du prêt consenti en 2023.

2.1.2 Tableau des amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG Equipement — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	23 940	PF	0	PG		PH	23 940
TOTAL I		RK	23 940	RM		RN		RO	23 940
Terrains		PI	8 575	PJ	867	PK	0	PL	9 442
Constructions	Sur sol propre	PM	108 544	PN	36 381	PO	0	PQ	144 924
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 926 031	QA	761 780	QB	380	QC	4 687 431
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	478 207	QE	86 812	QF	0	QG	565 019
	Matériel de transport	QH	3 595 122	QI	830 526	QJ	297 599	QK	4 128 050
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	841 306	QM	112 693	QN	1 623	QO	952 376
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	8 957 785	QV	1 829 059	QW	299 601	QX	10 487 243
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	8 981 726	OP	1 829 059	OQ	299 601	OR	10 511 183

2.1.3 *État des échéances des créances à la clôture de l'exercice*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Désignation de l'entreprise : ABU-ERG Equipement							Néant ☐
CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	253 202	UR	102 039	US	151 163
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	2 110 446		2 110 446		
	Créances représentatives de titres prêtés ou titres en garantie * (Provision pour dépréciation antérieure mort constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	58 947		58 947		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VH	140 225		140 225		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	100 000		100 000		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	13 449		13 449		
	Charges constatées d'avance	VS	10 272		10 272		
	TOTAUX	VT	2 686 531	VU	2 535 328	VV	151 163

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.4 *Tableau des dépréciations*

Désignation de l'entreprise [illegible]								Néant ☐
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 232 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	[illegible]	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 ter-sexies II de l'ex)	IJ		IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR
	TOTAL 1	3Z	[illegible]	TS		TT		TU

2.1.5 *Valeurs mobilières de placement*

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **11 000 actions** de **10 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital en K€
Position début de l'exercice	11 000	10	110
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position fin de l'exercice	11 000	10	110

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	3 355 092	929 038	1 995 781	371 122
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	235 [illegible]	235 [illegible]		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	XE				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	356 011	356 011		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	415 [illegible]	415 [illegible]		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		7Z				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	4 462 011	VZ 2 495 [illegible]	1 995 781	371 122

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaires en K€

Prestations de services	**3.225,6**
Total	3.225,6

3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

		Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt		553,5	
Impôt	- au taux de droit commun	135,0	
	- sur PVLT		
Résultat après impôt		418,5	

Méthode employée :
Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.3 Liste des filiales et participations (en K€).

Société	Capitaux propres	Capital détenu	VNC des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SCI Nicerg	297,3	100%	192,2	40,3	21,6	0

4. ENGAGEMENTS

4.1 Tableau des engagements de crédit-bail

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées	
Immobilier	2 750.00	0	82.50	550.60	2 194.40
Matériel roulant	158.30	0	31.70	146.30	12.00
Installations, matériels, outillages	1 010.70	0	188.90	742.50	268.20
TOTAL	**3 919.00**	**0**	**303.10**	**1 439.40**	**2 474.60**

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	A moins d'1an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Immobilier	245.70	1 014.00	245.70	982.70	81.90	
Matériel roulant	42.79	104.51	11.00			1.60
Installations, matériel, outillage	211.50	560.60	92.20	146.40		11.00
TOTAL	**499.99**	**1 679.11**	**348.90**	**1 129.10**	**81.90**	**12.60**

4.2 Autres engagements hors-bilan

Néant

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem